

# QUELLE PLACE POUR L'AGRICULTURE EN FRANCE ?

par JEAN-BAPTISTE MILLARD 07/04/2016 17893 41 1 Commentaire

LES EXPERTS

# 4,2 %

En 2013 le chiffre d'affaires des exploitations agricoles a chuté de 4,2 % en moyenne.

FACEBOOK [41]

TWITTER

LINKEDIN

PDF / PRINT

GOOGLE+

EMAIL

« Quelle place pour l'Agriculture en France ? »... Il faut plutôt se demander, en ce début de 21ème siècle, « quelles places pour les Agricultures françaises ? »

Historiquement, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire sont deux grands atouts de l'économie française. Malgré une concurrence européenne et internationale qui ne cesse de s'intensifier, la France demeure le 1er producteur agricole de l'Union européenne et le 5e exportateur mondial. En cela, elle participe aux grands équilibres alimentaires mondiaux.

Plus de la moitié du territoire national est mis en valeur par des agriculteurs dont les pratiques façonnent des paysages qui participent à faire de la France le premier pays visité au monde.

Par ailleurs, l'excellence de sa gastronomie, largement fondée sur la qualité des productions agricoles, concourt à son rayonnement « agri-culturel ».

Toutefois, depuis le début des années 2000, les positions commerciales françaises s'érodent face à ses principaux partenaires et concurrents que sont, tout d'abord, les autres Etats membres de l'Union européenne (Allemagne, Pays-Bas, Espagne et Italie...).

Parmi les nombreuses causes qui expliquent le phénomène, le manque de prise en compte de la nouvelle donne européenne tient une place importante.

En effet, le passage d'une politique agricole fondée sur des prix garantis et des outils de maîtrise de la production à une politique d'aides découplées, essentiellement conditionnée au respect de normes environnementales, a mis les agriculteurs en prise directe avec le marché.

Or, ce tournant libéral n'a pas été assumé par les pouvoirs publics français, qui n'ont pas préparé nos agriculteurs à ce changement fondamental de politique.

Réfléchir à partir des marchés met en exergue la réalité de plusieurs agricultures correspondant à des marchés différents : circuits courts, productions sous signes officiels de qualité, cœur de gamme, export ; marché local, national, européen ou international. A chaque marché répond une organisation spécifique de l'outil de production. Au-delà des dogmes, les producteurs doivent devenir de réels acteurs trouvant leur place dans les filières.

Les agriculteurs français sont tout à fait capables de relever le défi de l'ouverture aux marchés, à condition de mettre à leur disposition les outils juridiques, fiscaux, économiques et techniques nécessaires à leur pleine et entière adaptation.

Ce nouvel environnement doit être également connu et accepté par l'ensemble des parties prenantes, afin d'éviter les amalgames et les incompréhensions. C'est également à cette condition que pourront s'épanouir les agricultures françaises.